

L'an **DEUX MILLE HUIT, le vingt deux mars, à 10 h 00** Le Conseil Municipal de la Commune de Saint Pierre de Chartreuse dûment convoqué par Michel BECLE-BERLAND, Maire sortant, s'est réuni en séance ordinaire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 17 mars 2008.

PRESENTS : J. ANCEY, C. ARGOUD, S. BAFFERT, S. BRUN, J-C. CARTANNAZ, B.COTTAVE, F. DESCURE, F. DIEDERICHS, Y. GUERPILLON, J-C. RECEVEUR, M. ROBVEILLE, J-P ROUSSET, C. SESTIER, M. VIRARD.

EXCUSE : B. KOCH.

POUVOIR : B. KOCH à M. ROBVEILLE.

Michel BECLE-BERLAND, Maire, ouvre la séance et après avoir procédé à l'appel des membres du nouveau Conseil Municipal, donne lecture des résultats des procès-verbaux de l'élection du 9 et du 16 mars.

Il remercie par une allocution les membres du Conseil Municipal précédent, ainsi que le personnel communal, et souhaite la bienvenue aux membres du nouveau Conseil Municipal.

Il donne la présidence à Monsieur Jean ANCEY, doyen de l'assemblée.

Le conseil choisit pour secrétaire de séance : Cédric ARGOUD.

Le Conseil Municipal désigne deux assesseurs : Messieurs Bruno COTTAVE et François DESCURE.

1/ ELECTION DU MAIRE

Le Conseil Municipal procède à l'élection du Maire par bulletin secret.

Monsieur Christophe SESTIER est élu Maire par 13 voix et 2 bulletins blancs.

Monsieur Christophe SESTIER, ayant été proclamé Maire, est immédiatement installé. Il fait une allocution et se voit remettre l'écharpe de Maire par Michel BECLE-BERLAND.

2/ ELECTION DES ADJOINTS

Le Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur SESTIER, à l'unanimité, fixe le nombre des Adjointes au Maire à QUATRE, et procède à leur élection.

- Maire adjoint

Monsieur Jean-Paul ROUSSET est élu par 12 voix , 2 voix à Monsieur Cédric ARGOUD et 1 bulletin blanc.

- 2ème Adjoint

Monsieur Cédric ARGOUD est élu par 14 voix, et 1 bulletin blanc.

- 3ème Adjoint

Madame Martine ROBVEILLE est élue par 14 voix et 1 bulletin blanc

- 4ème Adjoint

Monsieur Yves GUERPILLON est élu par 14 voix et 1 bulletin blanc

Le Conseil Municipal procède ensuite au remplissage des procès verbaux ainsi qu'à leur signature.

3/ NOMINATION DES DELEGUES AU DIVERS EPCI :

Le Conseil Municipal procède ainsi qu'il suit à la nomination des délégués aux divers organismes de coopération intercommunale :

COMMUNAUTE DE COMMUNES CHARTREUSE-GUIERS :

Membres titulaires :

SESTIER Christophe
ROUSSET Jean-Paul
GUERPILLON Yves

Membres suppléants :

RECEVEUR Jean-Claude
DESCURE François
KOCH Benoit

COMMISSION CANTONALE D'AIDE SOCIALE :

Membres titulaires :

ROBVEILLE Martine
ANCEY Jean

Membres suppléants :

BAFFERT Stéphane
CARTANNAZ Jean-Claude

M.I.F.E. du Pays Voironnais :

Membre titulaire :

ROBVEILLE Martine

Membre suppléant :

DESCURE François

PARC NATUREL REGIONAL DE CHARTREUSE :

Membre titulaire :

SESTIER Christophe

Membre suppléant :

GUERPILLON Yves

SIVOM DE CHAMECHAUDE :

Membres titulaires :

BECLE-BERLAND Michel
SESTIER Christophe
VIRARD Michel

Membres suppléants :

ARGOUD Cédric
ROUSSET Jean-Paul
RECEVEUR Jean-Claude

SIVU DES REMONTEES MECANIQUES St Pierre/Le Planolet:

Membres titulaires :

SESTIER Christophe
BAFFERT Stéphane
BRUN Stéphane
KOCH Benoit

Membres suppléants :

COTTAVE Bruno
CARTANNAZ Jean-Claude
ARGOUD Cédric
DESCURE François

S.E. 38 :

Membre titulaire :

DESCURE François

Membre suppléant :

ANCEY Jean

S.I.A.G.A. :

Membres titulaires :

ROUSSET Jean-Paul
VIRARD Michel

Membres suppléants :

BRUN Stéphane
DIEDERICHS Frédéric

S.I.V.G. :

Membres titulaires :
SESTIER Christophe
ROUSSET Jean-Paul

Membres suppléants :
VIRARD Michel
COTTAVE Bruno

L'ordre du jour ayant été épuisé, Monsieur le Maire lève la séance en invitant tous les participants à un apéritif amical.